NOV. 2025 / N° 182

L'écho des moulins

www.nouvoitou.fr

La sécurité à Nouvoitou

CITOYENNETÉ

Changement d'adresse :
mettre à jour sa carte électorale

BUDGET PARTICIPATIF

Le parcours d'orientation l'emporte

NOUVOITOU
BIEN VIVRE ENSEMBLE

04

DOSSIER DU MOIS

La sécurité à Nouvoitou

08

VIE LOCALE

Actualisation liste électorale
Budget participatif
Fête de Noël
Cérémonie de plantation d'arbres
Nouvoi'Tour
Récolte de pommes à La Bondy
Site internet communal
Espace jeunes
Repas des aînés
Orientations d'Aménagement
Programmées
Tri des textiles
Formation incendie

11

VIE ASSOCIATIVE

Dossier de subvention
Judogi Club
JSN Danse
Humani'Danse
JSN Yoga
JSN Athlé
Bliss
Nouv'orient

13

PÔLE CULTURE

Spectacle « Mon père avait 3 vaches »
Exposition "Passion Jeu Vidéo"
Expliparties jeux de société
Pixel Day
Lectures et Ritournelles

16

AGENDA

Retour en images

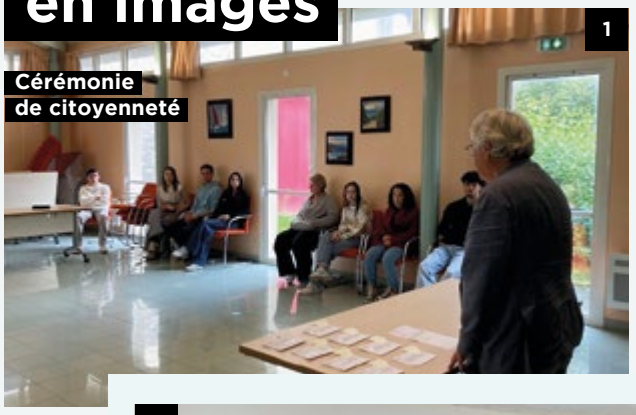
1
Cérémonie de citoyenneté

2
Formation incendie à destination des associations

Repas des aînés
3

Nouvoi'Tour
4

Le mot du maire

Aujourd'hui, je m'adresse à vous sur un enjeu qui nous concerne tous et qui est plus crucial que jamais : la lutte contre les discriminations et la promotion de l'inclusion.

Nous vivons une époque où la montée de l'antisémitisme et des discours de haine, alimentés par les partis extrêmes, menace les valeurs fondamentales qui nous unissent. À Nouvoitou, comme partout ailleurs, nous devons demeurer vigilants face à ces dérives. La diversité, qui fait la richesse de notre commune, est mise à l'épreuve. Chaque jour, nous sommes témoins de tensions et de divisions qui s'intensifient.

Il est de notre responsabilité, en tant que citoyens et élus, de nous opposer fermement à toute forme de haine et de discrimination. Chaque acte de racisme, chaque propos haineux, chaque exclusion constitue une atteinte à notre identité collective. Nous ne pouvons pas rester silencieux face à ces injustices.

Pour faire face à ces défis, notre commune déjà engagée à promouvoir l'inclusion et des initiatives concrètes, dont la laïcité, doit encore aller plus loin. Les forums de discussion, les ateliers de sensibilisation et les événements culturels qui célèbrent notre diversité doivent être renforcés. Nos associations, creusets du dialogue et de l'intégration, sont des partenaires essentiels pour briser les stéréotypes et encourager les interactions entre tous les membres de notre communauté. Sans elles, le dérèglement social qui en résulterait serait catastrophique.

L'éducation constitue un levier essentiel dans cette lutte. Nos écoles doivent être des espaces où les valeurs de respect, de tolérance et de solidarité sont inculquées dès le plus jeune âge. Ensemble, nous avons le pouvoir de former une génération consciente des enjeux de la diversité et capable de refuser la haine.

Je vous invite toutes et tous à vous engager dans cette lutte. Votre voix, vos idées et votre passion sont nécessaires pour bâtir, à notre échelle, une société plus juste et inclusive. En unissant nos forces, nous pouvons faire de Nouvoitou un modèle de tolérance et de solidarité, un bastion contre l'extrême droite et toutes les formes d'intolérance.

Ensemble, faisons de notre commune un lieu où chacun a sa place, où le respect de l'autre est une priorité, et où l'harmonie prévaut sur la division.

Avec toute ma détermination,

Jean-Marc Legagneur
Maire

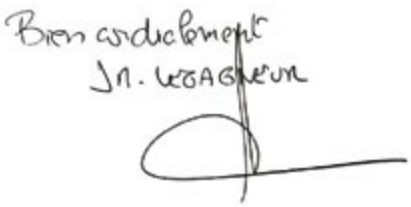

Jean-Marc Legagneur
Maire de Nouvoitou

L'ours

Directeur de la publication
Jean-Marc Legagneur

Groupe communication
Jean-Marc Legagneur, Marie-Amélie Presset, Isabelle Presse, Oanez Le Berre

Création / mise en page
Mon Atelier Coloré

Crédits photos
Commune de Nouvoitou, Humani'Danse, JSN Danse, JSN Athlétisme, Bliss, Nouv'orient, Simon Le Gall, Marion Dain

Dépôt des articles
Vos articles sont à transmettre avant le **1er novembre** pour une parution dans **l'Écho des Moulins du mois de décembre.** Ils peuvent être envoyés par mail à : communication@nouvoitou.fr.

Impression
Le Chat Noir

Dépôt légal : 3040-1798

La sécurité à Nouvoitou

“

De nos jours, les communes urbaines comme rurales sont confrontées à un accroissement des incivilités. Il est aisé de constater comment une toute petite partie de la population a du mal à respecter les règles mises en place pour le bien de tous. Pourtant, des acteurs locaux contribuent à apporter les solutions qui réduisent les effets néfastes de cette « petite » délinquance. C’est d’abord l’équipe municipale avec ses élus et ses agents, ce sont également les forces de l’ordre avec la gendarmerie, mais c’est aussi l’ensemble des administrés qui contribuent au maintien du sentiment de bien vivre à Nouvoitou.

Philippe Vaur
Conseiller municipal en charge des commémorations, des relations avec la gendarmerie, les pompiers, la Défense et de la prévention routière

Les compétences de la mairie

> DÉGRADATIONS DES MOYENS PUBLICS

Ces dernières années, des dégradations des moyens communaux et du vandalisme au parc des sports ont été constatés. Pour ces faits, ainsi que pour des feux d'artifice non autorisés, des plaintes ont été déposées et des rapports d'infractions sont transmis par le policier municipal à la gendarmerie.

> DIVAGATION DES ANIMAUX

Les aboiements de chiens occasionnent des troubles anormaux de voisinage, ils peuvent être signalés à la mairie. Sans solution après un échange avec le policier municipal, il sera amené à dresser un procès verbal. Pour éviter le risque d'accident sur la voie publique, et sans identification du propriétaire, la divagation des animaux peut conduire à la capture et à la mise en fourrière accompagnée d'une contravention.

Il est rappelé qu'il est interdit de :

- laisser errer un animal domestique, quel qu'il soit ;
- abandonner un animal ;
- attirer ou nourrir des animaux errants.

> VOISINAGE

Nuisances sonores excessives, travaux de bricolage ou de jardinage réalisés en dehors des périodes autorisées (du lundi au vendredi, de 7h à 19h, et le samedi, de 9h à 18h), brûlage des déchets verts, dépôts de déchets sauvages... La mairie et le policier municipal peuvent constater ces infractions et faire appliquer les règles afin de préserver la tranquillité et la sécurité dans le voisinage.

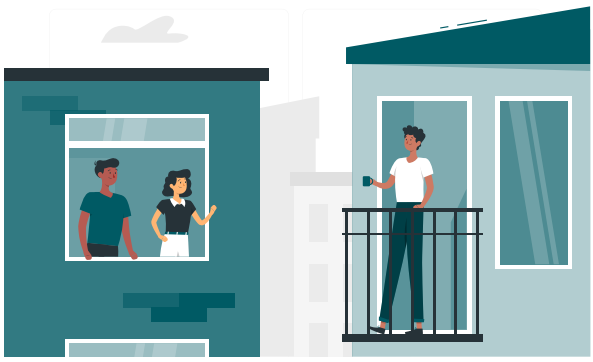

> STATIONNEMENT ET MÉCANIQUE

Le policier municipal veille, sur demande du maire, au respect des arrêtés concernant le stationnement, notamment en cas de véhicules abandonnés ou « ventouse » (qui reste immobilisé au même endroit pendant très longtemps). Le propriétaire est alors recherché, le véhicule est mis en fourrière. La pratique de la mécanique dite « sauvage » (réparation ou entretien de véhicules sur la voie publique, sans autorisation) est également interdite.

> DÉMARCHAGE COMMERCIAL

Il arrive que des professionnels effectuent du démarchage à domicile. Cette pratique est encadrée par un arrêté municipal, notamment en ce qui concerne les horaires. Pour pouvoir exercer, les démarcheurs doivent se présenter à la mairie, qui leur communique les règles en vigueur et leur remet un récépissé. Si un démarcheur ne peut pas vous présenter ce document, il ne doit pas vous solliciter, et vous pouvez en informer la mairie.

> SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité sur nos routes est primordiale. Les radars pédagogiques, comme celui installé rue de Vern (30 km/h), permettent de sensibiliser les automobilistes à la vitesse et au respect du code de la route. En décembre 2023, 2000 véhicules ont dépassé 50 km/h en entrée de la rue de Vern, 1700 en sortie, et 410 véhicules ont franchi les 80 km/h. Ces chiffres montrent l'importance de la vigilance au volant et obligent au respect du code de la route. Rendre nos rues plus sûres est une nécessité.

> LES ACTIONS DE PRÉVENTION ENGAGÉES

Dans le cadre de la prévention, plusieurs actions ont été réalisées cette année :

- Des aménagements urbains, par exemple rue du Teillac, pour minimiser les risques pour les véhicules et les piétons.
- Des contrôles radar (en 2025, à la demande des riverains d'Epron) : en moins d'une heure, six excès de vitesse supérieurs à 20 km/h ont donné lieu à des procès-verbaux.
- Une conférence sur le risque de cambriolage, animée par les gendarmes et destinée aux personnes âgées.
- Un complément de formation sur les règles à respecter en cas d'utilisation d'un établissement recevant du public, à destination des associations.

> VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Il appartient à l'ensemble des Nouvoitouciens d'être attentif et de signaler tout événement susceptible de conduire à ces débordements. Ces méfaits feront l'objet d'une transmission immédiate et systématique au procureur de la république qui statuera sans délai sur les suites à donner.

> POINTS DE DEAL

Bien que limités, l'usage et la vente de stupéfiants n'épargnent pas notre commune. Pour protéger nos enfants, il appartient à tous de faire connaître leurs observations au sujet de ces trafics. Quelques lieux font déjà l'objet d'attention de la part des forces de l'ordre.

Les acteurs de la sécurité

> LA GENDARMERIE NATIONALE

Avec la brigade de Châteaugiron, la gendarmerie nationale est là pour assurer notre protection. Leur rôle est essentiel pour la sécurité publique. Ils constatent les infractions, recherchent et interpellent les auteurs d'infractions. Vous pouvez leur signaler tout événement susceptible d'entraîner des actes délictueux en composant le 17. Ils enregistreront les informations nécessaires aux poursuites éventuelles.

> L'ÉCO-GARDE

L'éco-garde est un agent assermenté qui patrouille régulièrement dans les campagnes au profit de Nouvoitou. Ses missions concernent les activités du monde rural, mais il participe également au respect des règles établies sur la commune.

> LE POLICIER MUNICIPAL

Partagé entre deux communes, le policier municipal est un acteur de terrain assurant à la fois une veille attentive et une présence rassurante. Principalement chargé de missions de prévention, il lui arrive néanmoins de devoir sanctionner certaines infractions au code de la route, au code pénal, et au code de l'environnement. Le policier participe également à la gestion des conflits, à la lutte contre les incivilités, à l'atteinte à la tranquillité publique et à la police de l'urbanisme.

Quelques bonnes pratiques à adopter

> QUE FAIRE SI VOUS CONSTATEZ UNE INFRACTION ?

Si vous êtes témoin d'une infraction, vous pouvez en informer le policier municipal ou la gendarmerie sans délai. Le signalement doit se limiter à la description des faits constatés ; l'identification des auteurs relève des forces de l'ordre. Vous pouvez également signaler des dégradations sur des bâtiments publics ou privés, des situations suspectes ou inhabituelles, des personnes nécessitant une aide, ainsi que des locaux présentant des conditions de vie insalubres.

> ABSENCE PROLONGÉE DE VOTRE DOMICILE

En cas d'absence prolongée, informez vos voisins. Ils pourront signaler à la gendarmerie, au policier municipal ou à la mairie tout comportement suspect. N'intervenez jamais vous-même. Si vous êtes victime, déposez plainte directement auprès de la gendarmerie.

> CONSEILS EN PÉRIODE DE VACANCES

- Signalez votre départ (formulaire « Opération Tranquillité Vacances » sur nouvoitou.fr).
- Prévenez vos voisins, invitez-les à faire quelques passages à votre domicile, sortez/ramassez vos poubelles, relevez votre courrier.
- Contrôlez le verrouillage de vos ouvertures, activez votre système d'alarme si vous en êtes doté.

> VOLS

Plus rares, mais suffisamment importants pour en parler, lorsque des vols dans les entreprises ou chez les particuliers sont constatés, les règles sont simples : le dépôt de plainte auprès de la gendarmerie doit être systématique. Des mesures de prévention peuvent réduire sensiblement la fréquence de ces actes : installer des caméras (non orientées vers le domaine public), des détecteurs de mouvement, des alarmes voire des éclairages commandés par les mouvements.

N'oubliez pas de fermer, même pour quelques minutes, les ouvertures facile d'accès. Choisissez des serrures de sécurité pour ralentir l'accès à votre domicile et ne laissez pas vos clés de voiture dans votre entrée.

À l'étude

> LA VIDÉO-PROTECTION

Cette année, la commune a sollicité une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour étudier la pertinence et la faisabilité de la mise en place de la vidéo-protection.

Les propositions formulées incluent un système qui permettrait de dissuader et, a posteriori, de retrouver les auteurs d'incivilités ou de méfaits (caméras à lecture de plaques d'immatriculation et dotées d'une vision nocturne). Les enregistrements seraient conservés au maximum 30 jours.

Les personnes habilitées à les visualiser seraient peu nombreuses et feraient l'objet d'une déclaration à la préfecture. Ces prises de vue, dans le cadre d'une réquisition judiciaire, pourraient être exploitées par les gendarmes. Cette vidéo-protection a aussi un effet dissuasif, elle participerait à l'arsenal des actions modérant la délinquance.

Aucune décision n'a encore été prise concernant l'installation d'un tel dispositif.

Citoyenneté

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour voter à Nouvoitou, vous devez être inscrit sur la liste électorale de la mairie. L'inscription est possible toute l'année et jusqu'au 6 février 2026 pour voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

Si vous avez déménagé, deux situations sont possibles :

- Vous habitiez déjà à Nouvoitou : signalez votre nouvelle adresse à la mairie, car votre bureau de vote peut changer.
- Vous habitiez dans une autre commune : inscrivez-vous sur la liste électorale de Nouvoitou.

Pièces à fournir : justificatif d'identité, justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois, hors téléphone portable) et formulaire Cerfa n°12669 (disponible en mairie ou sur *service-public.gouv.fr*). Ces documents sont à transmettre à l'accueil de la mairie ou par mail *(population@nouvoitou.fr).*

Sans mise à jour de votre adresse, vous ne recevrez pas votre carte électorale et les documents de propagande. Ceux-ci reviendront en mairie avec la mention « NPAI » (N'habite Plus à l'Adresse Indiquée).

En savoir + sur les listes électorales :
nouvoitou.fr > Mes démarches > Elections

Budget participatif

RÉSULTATS DU VOTE : LE PARCOURS D'ORIENTATION L'EMPORTE

Deux projets portés par des habitants de la commune ont été soumis au vote dans le cadre du budget participatif : un parcours d'orientation et un espace fitness. Le résultat est maintenant connu : avec 71% des voix, c'est le parcours d'orientation qui sera réalisé !
Tout au long du mois de septembre, vous avez été 422 à donner votre avis : merci à toutes et à tous pour votre participation ! Nous remercions également toutes les personnes qui ont pris le temps de déposer leurs idées de projets.
Nous reviendrons très bientôt vers vous pour vous informer des prochaines étapes de mise en place du projet gagnant !

Évènement

FÊTE DE NOËL 2025

Nouvoitou et le Comité des Fêtes organiseront la traditionnelle fête de Noël le vendredi 12 décembre. Petits et grands pourront rencontrer le Père Noël et profiter, dès 15h, du marché et des animations sur la place de l'Église. Le centre-bourg brillera de mille feux, notamment avec l'installation de deux grands sapins : l'un sur la place, l'autre devant l'école du Chêne Centenaire.

Naissances 2024

CÉRÉMONIE DE PLANTATION D'ARBRES

Pour célébrer les 40 naissances de 2024, la commune de Nouvoitou plantera trois jeunes mûriers platanes au Bocage, le samedi 22 novembre à 11h.
Un moment symbolique et convivial auquel les familles concernées sont conviées.
Elles recevront une invitation et sont invitées à confirmer leur présence auprès de la mairie.

Site internet

UNE INTERFACE MODERNISÉE

Vous l'avez peut-être remarqué : le site internet de la commune a été mis à jour le 20 octobre dernier. Cette refonte, entamée au mois de juin, vise à améliorer l'accès aux informations pour les habitants et à faciliter la gestion des contenus pour les agents communaux. Les informations restent identiques à celles déjà disponibles, tout en offrant une navigation plus pratique et une présentation claire des services et actualités de Nouvoitou.

INFOS ⊕

nouvoitou.fr

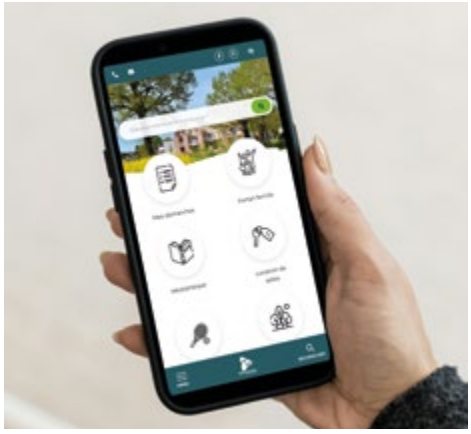

Jeunesse

COUP D'ENVOI DES TRAVAUX AU PARC DES SPORTS

Les travaux de construction du nouvel espace Jeunes, pratiquement 3 fois plus grand que l'équipement actuel, vont être engagés en cette fin d'année. Conçu sur la base d'une structure modulaire adaptée pour assurer des performances thermiques satisfaisantes, y compris un confort d'été amélioré, la structure pourra être réceptionnée dès le mois de février prochain. Elle comprendra également un local dédié aux activités associatives.

Sport

NOUVOI'TOUR : RETOUR SUR UNE MATINÉE COLORÉE

Ce n'est pas moins de 308 participants qui sont venus pour parcourir 1842km en 3h30 et tout cela encadré par 53 bénévoles. Cette matinée s'est déroulée sous le signe de la couleur avec un passage dans de la poudre et un lancer final avec une centaine de personnes pour clôturer la matinée.

Cet évènement a permis de récolter 1890 € de dons pour Handisport 35, notre partenaire depuis 3 ans.

Merci à tous pour votre participation, nous comptons sur vous pour la prochaine édition ! La date sera dévoilée prochainement, restez attentifs !

Retrouvez l'ensemble des photos et ajoutez les vôtres sur l'album partagé.

Environnement

RÉCOLTE DE POMMES À LA BONDY

Mercredi 1er octobre, dans le beau décor automnal et ensoleillé de l'espace naturel de La Bondy, huit jeunes de l'espace Jeunes sont allés ramasser les pommes au verger patrimonial du Gué du Saule. Cette initiative a été imaginée par Marie-Paule Anger (ajointe en charge de l'environnement, de l'agriculture et des chemins), avec l'aide d'Adrian Oaudec (agent des espaces verts), d'André Brossault et de France Gallardo-Trupin (conseillers municipaux). Ce bel après-midi s'est clôturé dans la bonne humeur qui l'a caractérisé avec une bataille de pommes pourries et une dégustation de crêpes et de chocolat chaud maison. 196 litres de jus de pommes ont été pressés le lendemain à la ferme « Comme Trois Pommes » qui propose aux particuliers de venir presser leurs pommes à partir de 100 kg, de septembre à décembre. Les jeunes pourront bientôt déguster leurs litres de jus.

CCAS

PRÈS DE 90 CONVIVES AU REPAS DES AÎNÉS

Le 20 septembre, le repas des aînés organisé par le CCAS a réuni près de 90 participants à la salle du Bocage. Les convives ont savouré un menu préparé par le restaurant Les saveurs de Nicolas. Plus de 50 paniers repas ont été distribués aux personnes ne pouvant être présentes. Une animation musicale et une tombola ont ponctué l'après-midi.

Nous remercions les enfants du centre de loisirs pour les décorations et les commerçants pour les lots offerts : A.C.E Services, Reine Galette, la pharmacie de Nouvoitou, Au paradis du cheveu, Barbershop, Institut de toute beauté, L'Entre-temps, Les saveurs de Nicolas, Plaisir Market, La boulangerie 2937, Les vergers de l'Eclosel, bar Saint-Martin, Menuiserie Suire, Pizza Luigi, La poule à pois, Hyper U de Châteaugiron, Cordonnerie Châteaugiron, Lysadis, Parapharmacie de la galerie commerciale Hyper U Châteaugiron, Le fournil des saveurs à Châteaugiron, Cinéville Vern-sur-seiche.

Urbanisme

COMPRENDRE LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT PROGRAMMÉES

Précision suite au dossier du n°181 de L'Écho des Moulins

Les Orientations d'Aménagement Programmées (OAP) sont des outils de planification urbaine. Elles sont intégrées au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Elles définissent des principes tels que la hauteur des bâtiments et leur densité pour aménager certaines zones, en conciliant enjeux sociaux, environnementaux, économiques et besoin de logements.
Les OAP proposées dans le PLUi sont des options d'aménagement à 10, 20, voire 30 ans. À Nouvoitou, leur mise en œuvre se fera en concertation avec les acteurs locaux : propriétaires concernés, riverains, associations, entreprises et élus.

Recyclage

TEXTILES : LES CONSIGNES DE TRI

De nombreux textiles sont retrouvés dans les bacs jaunes, entraînant des dysfonctionnements au centre de tri des emballages et papiers de la métropole.
Pour rappel, les textiles (vêtements, chaussures, linges de maison) doivent être déposés dans les bornes Le Relais pour être collectés et recyclés. Ils ne vont pas dans les bacs jaunes.

Avis aux curieux : des visites gratuites du centre de tri Paprec au Rheu vous sont proposées.

Prévention

UNE FORMATION DE PRÉVENTION AUX INCENDIES POUR LES ASSOCIATIONS

Le 9 septembre, les responsables d'associations ont assisté à une intervention des sapeurs-pompiers de Vern-sur-Seiche. Le sujet : les responsabilités qui leur incombent en cas d'utilisation de locaux recevant du public. S'appuyant sur une présentation très didactique, le capitaine Gogdet et l'adjudant-chef Ramage ont rappelé un certain nombre de consignes de sécurité à mettre en œuvre et les conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie.

Subvention

FAITES VOTRE DEMANDE AVANT LE 31 DÉCEMBRE

Les dossiers de demande de subventions sont téléchargeables sur le site de la commune, rubrique « Mes démarches » (Vie associative > Demande de subvention). Le règlement d'attributions des subventions communales aux associations est également en ligne.

Les dossiers de demande de subvention sont à déposer en mairie (aux horaires d'ouverture) ou à envoyer par courrier avant le 31 décembre 2025.

Humani'Danse

WEEK-END DE DANSE SOLIDAIRE

Humani'Danse organise sa 4e édition de week-end de danse solidaire ! Le principe ? De la danse, des rencontres, du rire... en soutenant une belle cause. Les bénéfices de nos événements sont reversés à une association humanitaire.
Retrouvez-nous le vendredi 21 novembre dès 20h30 pour une soirée années 80's - 90's dans la salle des Sorbiers. Le samedi 22 novembre, participez à des cours de danse l'après-midi (salsa, bachata, rock, West Coast Swing...) et à une soirée dansante dans les salles des Sorbiers et du Bocage.

Bar et petite restauration.

Réservation :
humanidanse35@gmail.com
06 86 50 11 57

JSN Danse

PARTICIPEZ À LA ZUMBA PARTY

Vendredi 21 novembre, la JSN Danse organise une « zumba party » ! Cette soirée est ouverte à tous : enfants à partir de 5-6 ans et adultes. Le dress code de cette édition ? Orange 'sanguine' !

Tarifs :

- Adultes : 8€ en ligne / 10€ sur place pour les adhérents ; 10€ pour les non adhérents (à l'inscription et sur place)
- Enfants (jusqu'à 15 ans) : 5€ Date : vendredi 21 novembre, de 20h à 22h, à salle du Bocage

Cours de hip-hop adultes : faites un cours d'essai, il reste de la place ! Le vendredi, de 20h45 à 22h (cotisation 155€).

Contact : Christèle Dutemple au 06 79 07 29 74.

Judogi Club

STAGE DE SELF-DÉFENSE

Le Judogi organise, samedi 15 novembre, un stage de self-défense. Ce stage s'adresse aux femmes et aux hommes à partir de 16 ans et se déroulera au dojo de Nouvoitou (Bocage), de 15h à 17h. L'encadrement sera assuré par Jean-Pierre Bonnefous professeur DEJEPS de judo, jujitsu et taïso, et par Thibault Blanchais, enseignant diplômé. Le thème de travail sera centré sur la posture, les déplacements et la riposte « pieds/poings » face à un agresseur.

Ce stage est gratuit et ouvert à tous.
La pratique se fera en tenue de sport. Inscription sur place.

JSN Yoga

ATELIER « APPRIVOISER ÉMOTIONS ET ANXIÉTÉ »

Cet atelier (théorie et pratique) propose de comprendre les émotions et leur rôle dans l'anxiété, pour mieux les apprivoiser et retrouver clarté et équilibre intérieur. Deux approches complémentaires seront abordées : la physiologie, pour saisir comment le corps et le système nerveux réagissent, et la philosophie du yoga, pour réfléchir à son rapport aux émotions et à leur fonctionnement. Vous repartirez avec des repères concrets et une meilleure connaissance de vos émotions, pour les accueillir avec discernement au quotidien.
Par Stéphanie Deperne, professeur certifiée de yoga.

Dimanche 9 novembre, 9h45-13h, salle de danse du Bocage.

Inscription via HelloAsso
(lien sur jsnouvoitou.fr/jsn-yoga)

INFOS ⊕

jsnyoga.nouvoitou@gmail.com

JSN Athlétisme

UNE RENTRÉE RÉUSSIE

Avec 241 adhérents (adultes et enfants) au 30 septembre, la JSN Athlétisme fait le plein. Le bureau restreint se renouvelle et 2 nouveaux coachs viennent compléter l'équipe : Rémi Ollivier sur la piste et Anne-Sophie Hodey pour le trail.

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire : rendez-vous au stade Joseph Brossault !

- Enfants : mercredi 14h-16h
- Adultes :
  - Fractionné : mardi et jeudi, 19h-20h30
  - PPG : mercredi, 19h-20h (salle des sports)
  - Trail : samedi, 10h-11h30 (changement de site toutes les semaines)

Contact : *achv.adultes.nouvoitou@gmail.com*

Bliss

ATELIER DE YOGA

Le 23 novembre, de 10h30 à 12h30, participez à un atelier de yoga guidé par Caroline Lannes, kinésithérapeute, formatrice en anatomie et professeure de hatha yoga. Nous explorerons les mécaniques du souffle et du mouvement, source d'énergie vitale pour se régénérer au cœur de l'automne. Salle de danse du Bocage à Nouvoitou.

Tarifs : 15€ adhérents / 20€ non adhérents.
Inscription : *associationbliss35@gmail.com*

Nouv'orient

FESTIVAL ENVOLÉE EN NOUV'ORIENT

Le festival Envolée en Nouv'orient (ENO 2025) revient en cette fin d'année. Rendez-vous du 12 au 14 décembre à Nouvoitou (salle du Bocage). Rosa et Marine, deux passionnées et professeures de danse, organisent pour la 2e année ce festival co-associatif mettant l'honneur le vaste art de la danse orientale. Pass complet, à la journée ou stage à l'unité possibles ! Et si vous n'êtes pas prêt à bouger, vous pouvez nous rejoindre pour le magnifique spectacle STARS SHOW du samedi soir.

INFOS ⊕

https://linktr.ee/festivaleno
festivaleno@gmail.com

Médiathèque

LA COOPÉRATION MOSAÏQUE

« C'est le mosaïste Odorico qui nous a inspiré pour nommer notre coopération intercommunale de médiathèques. Une mosaïque est un ensemble de fragments qui, une fois réunis, forme un ensemble harmonieux et sensé. C'est parce que l'avenir de nos équipements culturels passe par une mutualisation contrôlée, que la commune de Nouvoitou a initié avec ses partenaires de Corps-Nuds, Chantepie, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche une coopération qui ne demande qu'à grandir. Cette coopération n'est pas encore un réseau mais déjà une organisation pour plus de services sur nos territoires. »

Dominique Langanné
en charge de la vie culturelle et associative

Ses objectifs : renforcer le développement de la lecture publique, lutter contre l'illectronisme et proposer aux usagers des services complémentaires.

LES NUITS DE LA LECTURE

Depuis 3 ans, les médiathèques Mosaïque travaillent de concert pour proposer un programme d'animations cohérent, à destination de tous et toutes.

Cette année, nous vous donnons rendez-vous le 24 janvier à Nouvoitou pour découvrir ce que nous vous avons concocté. N'hésitez pas à vous rendre dans les autres médiathèques, des animations vous y attendent également.

LES INITIATIONS NUMÉRIQUES

La coopération Mosaïque propose des rendez-vous réguliers pour vous familiariser avec l'outil numérique. Des temps privilégiés avec un agent, qui vous accompagne et vous guide dans la prise en main de cet outil. Par ailleurs, vous avez accès, dans toutes les médiathèques, à des services informatiques, tels que la photocopie, l'impression, l'accès au Wifi...

L'ÉCHANGE ENTRE PROFESSIONNELS DES MÉDIATHÈQUES

Mosaïque est également un espace d'échange pour les professionnels des médiathèques. Ils partagent des outils d'animation, des compétences et des bonnes pratiques pour mieux répondre à vos besoins et vous proposer davantage de services.

LES AUTRES ANIMATIONS

- **Prix Mosaïque en BD :** découvrez 7 BDs sélectionnées par nos soins. Remise du prix le samedi 27 mars 2026 à Chantepie.
- **Pixel Play :** animations autour du jeu vidéo, avec un tournoi, des animations et des expositions sur ce riche univers.

L'ensemble des bibliothécaires de vos médiathèques vous souhaite donc la bienvenue chez vous !

SUIVEZ NOS ACTUALITÉS :

mosaique.mediatheques

Culture

CULTURE

MON PÈRE AVAIT 3 VACHES
CIE MOUTON MAJOR

Samedi 29 novembre à 20h
Salle du Bocage

Durée : 1h10
Tout public à partir de 12 ans

En 60 ans, le monde agricole breton a connu une spectaculaire mutation : la révolution agricole bretonne. En farfouillant dans ses souvenirs d'enfance, à la ferme, Yves-Marie Le Texier pose le point de départ d'une réflexion sur cette évolution et les enjeux de ce qui constitue « le monde agricole d'aujourd'hui » : ruralité, mal-être paysan, environnement…

Cinq avatars d'Yves-Marie se présentent à nous comme agriculteur et nous emmènent dans un voyage tendre, drôle et profond au cœur du monde agricole breton.

Un propos d'actualité et un récit historique profondément humaniste et sensible. De l'humour et de la poésie pour suggérer la réflexion.

Réservations conseillées :
06 27 15 79 10
resa.culture@nouvoitou.fr

- Tarifs : 7€ (adulte) / 5€ (enfant et réduit adulte carte Sortir!) / gratuit (réduit enfant carte Sortir!)

Médiathèque

EXPOSITION "PASSION JEU VIDÉO"

Vendredi 7 novembre, 18h

Vernissage de l'exposition passion Jeu Vidéo : venez rencontrer les exposants bénévoles à l'origine de cet événement. Exposition jusqu'au 29 novembre.

RDV EXPLIPARTIES JEUX DE SOCIÉTÉ

Mardi 4 novembre, 16h
7 ans et plus

PIXEL DAY

Samedi 15 novembre, de 14h à 18h

Le Volume, Vern-sur-Seiche
Les retrouvailles des Pixel Play avec des animations telles que de la réalité virtuelle, des découvertes de jeux indépendants et la grande finale de Taiko no tatsujin.

LECTURES ET RITOURNELLES AVEC MARION DAIN

Samedi 8 novembre, 10h

0 à 4 ans, gratuit,
Sur réservation

C'est l'occasion de mettre tous les sens en éveil ! Voyagez au cœur des livres, fredonnez comptines et ritournelles, trifouillez les accessoires textiles et autres objets sonores.

LIBERTIA paysage

AMÉNAGEMENT
Dallage . Pavage
Terrasse bois
Clôtures . Enrobés
Terrassement
Gazon . Plantations

ENTRETIEN
Taille de haies
Taille de végétaux
Tonte de gazon
Entretien de massifs

Services à la personne

Zone d'activités de l'Ecotay - NOUVOITOU
02 99 04 79 51 - contact@libertiapaysage.fr

CG AMÉNAGEMENT
MENUISIER ÉBÉNISTE
POUR VOS PROJETS DE LA MAISON A VOTRE JARDIN

cgamenagement35@gmail.com
CG Aménagement
CG aménagement
06 70 80 69 45

ACNI environnement
Régulation des espèces animales et insectes indésirables

NOUVOITOU - SAINT COULOMB
Siège social : 11 l'Ourmais - 35410 NOUVOITOU
www.acni-environnement.fr
06 21 76 42 10
contact@acni-environnement.fr

- Dératisation / Désinsectisation / Désinfection
- Destruction des nids de guêpes et frelons
- Traitement contre les punaises de lit et cafards
- Lutte contre les chenilles processionnaires, taupes, pigeons, etc...
- Installation de dispositifs anti-volatiles
- Démoussage de toitures
- Ramonage des cheminées et poêles à bois
- Taille de haies

Vous avez un projet immobilier
Accompagnement sur mesure et services prémium pour concrétiser la vente ou l'achat de votre maison ou de votre appartement à Nouvoitou

Maryline Morvant
Consultante en immobilier
EI - RSAC Rennes 478 691 397
Expertimo 1 place Alexandre Ferrasse 84000 Avignon - CPI 0401 2018 000 024 015

06 76 36 52 12
morvant@bienavecvous.fr
www.bienavecvous.fr
Scannez ici

Réservez votre encart publicitaire
3 FORMATS DISPONIBLES
à l'unité ou à l'abonnement (6 mois)
En savoir plus
communication@nouvoitou.fr

L'agenda

NOVEMBRE

Samedi 1er novembre
Sortie JSN Moto Loisirs
14h-18h

Mardi 4 novembre
Rendez-vous Expliparties
jeux de société
16h
Médiathèque Pré en Bulles

Vendredi 7 novembre
Vernissage "Passion Jeu Vidéo"
18h, Médiathèque Pré en Bulles

Samedi 8 novembre
Lectures et Ritournelles
avec Marion Dain
10h
Médiathèque Pré en Bulles
0 à 4 ans, gratuit
Sur réservation

Dimanche 9 novembre
Atelier « apprivoiser émotions
et anxiété » (JSN Yoga)
9h45-13h
Salle de danse du Bocage
Sur inscription

Mardi 11 novembre
Cérémonie de commémoration
11h, monument aux morts

Mercredi 12 novembre
Bistrot Mémoire,
discussions libres
14h30-17h
Le Canap, Vern-sur-Seiche

Samedi 15 novembre
Stage de self-défense
(Judogi Club)
15h-17h
Dojo (Bocage)
Gratuit, inscription sur place

Sortie JSN Moto Loisirs
14h-18h

Pixel Day
14h-18h
Le Volume
(Vern-sur-Seiche)
Animations réalité virtuelle,
jeux indépendants, etc.

Vendredi 21 novembre
Zumba party (JSN Danse)
20h-22h
Salle du Bocage

Soirée années 80's - 90's
(Humani'Danse)
20h30
Salle des Sorbiers (Bocage)

Samedi 22 novembre
Cérémonie de plantation
d'arbres (naissances 2024)
11h
Parking du Bocage

Cours de danse et soirée
dansante (Humani'Danse)
Salle des Sorbiers
et salle du Bocage
Infos : *humanidanse35@gmail.com*

Dimanche 23 novembre
Atelier de yoga (Bliss)
10h30-12h30
Salle de danse du Bocage
Sur inscription

Mardi 25 novembre
Bistrot mémoire
« discussions libres »
et visite de l'exposition
« Tant que sera... » au Volume
14h30-17h
Le Canap, Vern-sur-Seiche

Samedi 29 novembre
Spectacle
« Mon père avait 3 vaches »
Cie MouTon Major
20h
Salle du Bocage
Réservation conseillée :
resa.culture@nouvoitou.fr

Sortie semi-nocturne
JSN Moto Loisirs
16h-22h

RETROUVEZ-NOUS

sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux.
www.nouvoitou.fr

Mairie
3 place de l'Église
35410 NOUVOITOU
+33 (0) 2 99 37 42 71

NOUVOITOU
BIEN VIVRE ENSEMBLE